



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déficit budgétaire

Question écrite n° 82887

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le rapport sur le budget de l'État en 2014 de la Cour des comptes rendu public le 27 mai 2015. Pour la mission interministérielle économie, les magistrats préconisent, une nouvelle fois, d'identifier plus clairement les marges de manœuvre budgétaires à moyen terme sur l'ensemble de la mission, en fixant des cibles d'économies à atteindre, à échéance pluriannuelle et sur l'ensemble des postes de dépense. Il lui demande si le Gouvernement compte suivre cette recommandation.

Texte de la réponse

Le travail de définition de la trajectoire budgétaire des crédits de la mission « économie » s'inscrit totalement dans le cadre d'une vision pluriannuelle aussi bien en termes de dépense globale par programme que de cibles d'économies par type de dépense. En outre, l'existence de dispositifs qui sont mis en œuvre par des engagements donnant lieu à des paiements étalés sur plusieurs années (notamment sur le programme 134 « développement des entreprises et du tourisme ») impose une vigilance particulière sur le rythme de couverture des restes à payer.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82887

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Budget

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4885

Réponse publiée au JO le : [10 mai 2016](#), page 4007